

**PREFECTURE DES YVELINES
DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DES ELECTIONS
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ENQUÊTES PUBLIQUES**

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique sera ouverte du **Lundi 21 mai au Vendredi 22 juin 2012 inclus** à la mairie de **CARRIERES-SOUS-POISSY** sur la demande présentée par **l'Etablissement Public d'Aménagement du Mantois Seine Aval (E.P.A.M.S.A)**, domicilié 1, rue Champagne - 78200 – MANTES-LA-JOLIE en vue de l'obtention de l'autorisation au titre de la loi sur l'eau pour la création de la ZAC Nouvelle Centralité à Carrières-sous-Poissy.

Monsieur Fabien GHEZ, cadre d'entreprise en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.
Monsieur Georges-Michel BRUNIER, Ingénieur bâtiment en retraite, est désigné en qualité commissaire enquêteur suppléant.

Pendant le délai d'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier de demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau à la mairie de CARRIERES-SOUS-POISSY aux jours et heures habituels d'ouverture au public et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet, ou les adresser directement par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de CARRIERES-SOUS-POISSY.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition des personnes qui désireraient lui faire part directement de leurs observations lors des permanences qu'il assurera à la mairie de Carrières-sous-Poissy aux dates et heures ci-après :

CARRIERES-SOUS-POISSY

| | | |
|----------|--------------|------------------|
| Lundi | 21 mai 2012 | de 09h00 à 12h00 |
| Mercredi | 6 juin 2012 | de 16h00 à 19h00 |
| Vendredi | 22 juin 2012 | de 14h30 à 17h30 |

Dès réception, la copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie CARRIERES-SOUS-POISSY, à la préfecture des Yvelines/Direction de la Réglementation et des Elections/bureau de l'environnement, ainsi que dans la sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye pour y être tenue à la disposition du public.